

Conseil Municipal d'Aubergenville Mercredi 16 décembre 2020

Ordre du jour

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE	2
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 21 NOVEMBRE 2020	2
DÉCISIONS DU MAIRE	2
A - FINANCES	3
1) RESTITUTION DES IMMOBILISATIONS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE CINÉMA PAUL GRIMAUT EN RETOUR DE LA CU GPS&O	3
2) BUDGET PRINCIPAL 2021 - MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)	3
3) BUDGET PRINCIPAL 2021 - FISCALITÉ DIRECTE LOCALE - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION	4
4) BUDGET PRINCIPAL 2021 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	5
5) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021- BUDGET PRINCIPAL	6
6) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE CINÉMA PAUL GRIMAUT	6
B – AFFAIRE SCOLAIRES – PÉRISCOLAIRE – PETITE ENFANCE	7
1) MODIFICATION DES RÈGLEMENTS DE SERVICE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ÉTUDES SURVEILLÉES, DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DES CENTRES DE LOISIRS	7
2) ACTUALISATION DE L'AGRÈMENT ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE FAMILIALE CHRYSALIDE	7
3) ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE CTG (CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE) AVEC LA CAF DES YVELINES	7
4) SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR 2020 AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES POUR LES PROJETS D'ÉCOLE	7
C – ADMINISTRATION GÉNÉRALE	8
1) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE CALENDRIER D'AUTORISATION D'OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES DE DÉTAIL EN 2021	8
D – RESSOURCES HUMAINES	9
1) CRÉATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS FORTEMENT MOBILISÉS DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT TOTAL (DU 17 MARS AU 11 MAI 2020)	9
E – ÉVÉNEMENTIEL - FÊTES ET CÉRÉMONIES - JUMELAGE - ENVIRONNEMENT	10
1) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LE TÉLÉTHON 2020	10
2) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION 2020 À L'ASSOCIATION HUBERT GOUIN "ENFANCE ET CANCER"	10
3) CONVENTION DE PRÊT OCCASIONNEL DE MATÉRIELS ET DE VÉHICULES AUX ASSOCIATIONS	10
F – SPORTS	10
1) ADHÉSION DE LA VILLE D'AUBERGENVILLE À L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES)	10
F – TECHNIQUES	10
1) AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LA MODIFICATION DE LA FAÇADE DU LOCAL COMMERCIAL SITUÉ 9 PLACE DE L'ÉGLISE	10
G – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES	11

Le seize décembre deux mille vingt, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la grande salle de la Maison des Associations au 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville.

Étaient présents ou représentés :

Gilles LÉCOLE, Virginie MEUNIER, Didier JAHIER, Fabienne PAULIN, Thierry RIHOUEY, Sylvia PADIOU, André GODINEAU, Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Carlos SOARES, Laurence DENAND, Dimitri MENDY, Agnès CHEVALIER, Joël DANIEL, Sophie PRIMAS, Olivier CATTELAÏN, Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, Ali HADIK, Elodie MACHADO, Mario MANCUSO, Florence VARIN, Lionel LECLER, Peggy FRANÇOIS, Edward DANGELOT, Myriam DARGENT, Frédéric GROSBOILLOT, Thierry MONTANGERAND, Claudine ARNOUD-PERNOT, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GOMMARD.

* * * * *

33 élus présents ou représentés (25 Majorité et 8 Opposition).

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Sylvia PADIOU est désignée Secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 21 NOVEMBRE 2020

Reporté au prochain Conseil.

DÉCISIONS DU MAIRE

- **1 :** signature d'un bon de commande avec la Société Katsura pour l'acquisition de chariots de rangement pour un montant de 10 800 € TTC.
- **2 :** signature d'un bon de commande avec la Société Nacelexpert pour l'acquisition d'une nacelle élévatrice tractable d'un montant de 29 328 € TTC.
- **3 :** signature d'un bon de commande avec la Société Delta Dore EMS pour le remplacement du système de chauffage à la Maison des Arts d'un montant de 44 253 € TTC.
- **4 :** signature d'un bon de commande avec la Société Citéos Lesens pour l'intervention de techniciens y compris la Nacelle pour le dépannage et le remplacement de matériels d'un montant de 11 867 € TTC.
- **5 :** avenant N°1 au lot N°2 au marché de pose et dépose des illuminations de Noël.
- **6 :** marché public, maintenance des équipements incendie de la Ville.

A – FINANCES

1) RESTITUTION DES IMMOBILISATIONS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE CINÉMA PAUL GRIMAULT EN RETOUR DE LA CU GPS&O

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon - Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 Abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a autorisé la restitution de la CU GPS&O, des biens meubles et des biens immeubles nécessaires à l'exercice de la compétence Cinéma Paul Grimault elle-même restituée,
- Article 2 : a accepté le contenu du procès-verbal de restitution,
- Article 3 : a autorisé Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de restitution de tous les biens, équipements et services publics utilisés pour l'exercice de la compétence restituée par la CU GPSO,
- Article 4 : a confirmé que les amortissements pratiqués sur ces biens, les subventions et les emprunts ayant permis de financer ces immobilisations seront également restitués dans le cadre du procès-verbal de mise à disposition évoqué,
- Article 5 : a dit que la délibération sera adressée à :
 - o Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - o Monsieur le Trésorier Principal.

2) BUDGET PRINCIPAL 2021 - MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon*,
- 8 Abstentions *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a modifié la répartition prévisionnelle des crédits de paiement des différentes autorisations de programme du Budget principal comme suit :

INTITULÉ DE L'AP	AP	CP Antérieurs Mandatés	CP 2021	CP 2022	CP >= 2023
AD'AP	1 200 000 €	19 623 €	200 000 €	800 000 €	130 377 €
EXTENSION REINE ASTRID	2 600 000 €	439 336 €	0 €	200 000 €	1 960 664 €
RÉHABILITATION ÉDIFICE SAINTE-THÉRÈSE	1 400 000 €	220 933 €	200 000 €	200 000 €	779 067 €
RÉHABILITATION COMPLEXE MIMOUN	1 700 000 €	103 008 €	800 000 €	500 000 €	296 992 €

- Article 2 : a dit que les crédits nécessaires à ces modifications seront inscrits au Budget principal 2021 dans le cadre du Budget Primitif,
- Article 3 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - o Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - o Monsieur le Trésorier Principal.

3) BUDGET PRINCIPAL 2021 - FISCALITÉ DIRECTE LOCALE - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon - Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 Abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a fixé les taux d'imposition pour l'année 2021, comme suit :
 - a) Taxe d'habitation 14,55 %
 - b) Taxe foncière sur les propriétés bâties 20,14 %
 - c) Taxe foncière sur les propriétés non bâties 87,87 %
- Article 2 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - o Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - o Monsieur le Trésorier Principal.

4) BUDGET PRINCIPAL 2021 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION	INSCRIPTION DES SUBVENTIONS POUR 2021
A I F Africaine	250,00 €
Amicale des Anciens	10 000,00 €
Amicale Philatélique	2 000,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers d'Aubergenville	2 000,00 €
ASP 82 Airborne	350,00 €
Association Animation Elisabethville	3 600,00 €
Association Auber Animation	600,00 €
Association des Portugais d'Aubergenville	3 400,00 €
Association Lycée Van Gogh	920,00 €
Association Sportive A Rimbaud	800,00 €
Club Aquariophiles	1 000,00 €
Comité Jumelage	2 000,00 €
COS	55 000,00 €
Compagnie des Poussettes	600,00 €
Culture et Loisirs	7 000,00 €
ECO GARDE	2 650,00 €
Foyer Socio-éducatif. Rimbaud	500,00 €
Harmonie Municipale La Diane	13 000,00 €
Salsaform	3 000,00 €
Temps Danse Afro	2 500,00 €
N JOY Project	1 800,00 €
TOTAL SUBVENTIONS NON SPORTIVES	112 970,00 €

NOM DE L'ASSOCIATION	INSCRIPTION DES SUBVENTIONS POUR 2021
Aquatique Club Aubergenville	15 000,00 €
Tennis Aubergenville Club	16 000,00 €
Aubergenville Football Club	41 750,00 €
Aubergenville Handball	25 000,00 €
Club Aubergenville Tennis de Table	10 000,00 €
Club Athlétique Aubergenville	20 400,00 €
Auber Energym	5 880,00 €
Aubergenville Judo Jujitsu Club	22 000,00 €
Centre de Karaté Goshindo d'Aubergenville	8 250,00 €
Club sportif Aubergenville Basket	13 000,00 €
Aubergenville Badminton Club	2 800,00 €
Pétanque Aubergenville	3 000,00 €
Compagnie d'Arc d'Aubergenville	2 500,00 €
Les Hyènes d'Aubergenville	7 500,00 €
Randonnée pédestre Aubergenville	500,00 €
Association sportive Gant d'Or	10 000,00 €
Association Full'Form	3 000,00 €
Capoeira	1 200,00 €
TOTAL SUBVENTIONS SPORTIVES	207 780,00 €
TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT INSCRITES	320 750,00 €
Union Nationale des Combattants (UNC)	1 700,00 €
TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT INSCRITES	322 450,00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon*,
- 8 Abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a décidé de verser aux associations, pour l'exercice 2021, les subventions de fonctionnement telles que figurant ci-dessus (hormis celle de l'UNC qui doit faire l'objet d'un vote à part car un élu est intéressé à l'affaire),
- Article 2 : a dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget principal 2021,

- Article 3 : a indiqué que le tableau des subventions sera publié en annexe du compte administratif 2021, conformément aux dispositions de la loi n°92-125 du 6 février 1992,
- Article 4 : a confirmé que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 24 voix Pour *Aubergenville Horizon*,
- 8 Abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- M. MANCUSO ne prend pas part au vote.

a décidé de verser une subvention de 1 700 € à l'UNC.

5) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021- BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, à la majorité :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon*,
- 1 voix Contre *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- 7 Abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- Article 1 : a approuvé et a voté le Budget Primitif 2021 au niveau du chapitre qui se décline comme suit :

LIBELLÉS	BP 2021
FONCTIONNEMENT	19 139 700 €
INVESTISSEMENT	5 031 703 €
BUDGET GLOBAL	24 171 403 €

- Article 2 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

6) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE CINÉMA PAUL GRIMAUT

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 26 voix Pour *Aubergenville Horizon - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- 7 Abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- Article 1 : a approuvé et a voté le Budget Primitif 2021 du budget annexe Cinéma Paul Grimault au niveau du chapitre qui se décline comme suit :

LIBELLÉS	BP 2021
FONCTIONNEMENT	206 750 €
INVESTISSEMENT	9 860 €

BUDGET GLOBAL	216 610 €
---------------	-----------

- Article 2 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
Monsieur le Trésorier Principal.

B – AFFAIRE SCOLAIRES – PÉRISCOLAIRE – PETITE ENFANCE

1) MODIFICATION DES RÈGLEMENTS DE SERVICE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ÉTUDES SURVEILLÉES, DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DES CENTRES DE LOISIRS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon - Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 Abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article unique : a décidé la modification des règlements des structures du service Enfance Scolaire en prenant en compte les nouvelles modalités de réservation et d'annulation comme suit :
 - * réservation au plus tard 10 jours avant la date de la prestation d'octobre à la fin de l'année scolaire pour la restauration scolaire, les études surveillées, l'accueil périscolaire et les mercredis des centres de loisirs,
 - * toute réservation sera facturée, sauf annulation 5 jours calendaires auparavant, pour toutes les prestations.

2) ACTUALISATION DE L'AGRÈMENT ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE FAMILIALE CHRYSALIDE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon - Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 Abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article unique : a décidé l'actualisation de l'agrément de la crèche familiale Chrysalide en réduisant la capacité d'accueil à 51 enfants ainsi que la modification inhérente du règlement de fonctionnement de cette structure, à compter du 1^{er} janvier 2021.

3) ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE CTG (CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE) AVEC LA CAF DES YVELINES

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a décidé l'engagement de la Commune dans la démarche CTG (Convention Territoriale Globale), avec la CAF des Yvelines,
- Article 2 : a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que l'annexe Bonus Territoire et toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

4) SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR 2020 AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES POUR LES PROJETS D'ÉCOLE

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a décidé l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année scolaire 2020-2021, aux associations OCCE de chaque école pour les montants suivants :

ELÉMENTAIRE	EFFECTIF	MONTANT
La Fontaine	184	2 760 €

Louis Pergaud	188	2 820 €
Reine Astrid	302	4 530 €
Paul Fort	234	3 510 €
MATERNELLE	EFFECTIF	MONTANT
André Bernard	117	1 755 €
Louis Pergaud	106	1 590 €
Reine Astrid	155	2 325 €
Jean Moulin	137	2 055 €
TOTAL	1 423	21 345 €

- Article 2 : a confirmé que les crédits sont prévus au budget communal 2020.

C – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE CALENDRIER D'AUTORISATION D'OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES DE DÉTAIL EN 2021

Demandes de dérogation au repos dominical du Family Village et de Marques Avenue, pour les commerces suivants :

CODE NAF	INTITULÉ
Code NAF : 4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
Code NAF : 4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
Code NAF : 4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
Code NAF : 4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
Code NAF : 4772A	Commerce de détail de la chaussure
Code NAF : 4759A	Commerce de détail de meubles
Code NAF : 4778A	Commerce de détail d'optique
Code NAF : 4719B	Autres commerces de détail en magasins non spécialisés

et pour les dimanches suivants au titre de l'année 2021 :

- les dimanches 10 - 17 - 24 et 31 janvier 2021
- le dimanche 27 juin 2021

- les dimanches 4 - 11 et 18 juillet 2021
- le dimanche 28 novembre 2021
- les dimanches 5 - 12 et 19 décembre 2021.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon - Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 Abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article unique : a émis un avis favorable sur la liste des dimanches pour 2021 précitée pour lesquels il est proposé de prendre un arrêté du maire permettant aux commerces de détail de déroger au repos dominical, sous réserve du respect des dispositions du Code du travail en termes de contreparties accordées aux salariés et de volontariat des personnels concernés.

D – RESSOURCES HUMAINES

1) CRÉATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS FORTEMENT MOBILISÉS DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT TOTAL (DU 17 MARS AU 11 MAI 2020)

Les services et directions pouvant justifier du versement de cette prime :

- Police Municipale
- Enfance/Scolaire : prise en charge des enfants de soignants
- CCAS
- Moyens Généraux (entretien des locaux)
- Directions et services supports pour le pilotage des actions à mener tout au long de la période
- Services Techniques (services propreté, logistique, espaces verts).

Il est proposé que le montant de la prime soit modulable comme suit :

Taux n° 1 : 1000 euros : agents particulièrement mobilisés durant toute la période du confinement, extrêmement sollicités dans la gestion de cette crise et force de proposition pour réorganiser le ou les services en fonction des nouveaux besoins du service public ;

Taux n° 2 : 800 euros : agents devant faire face à un surplus d'activité lié à leur mission principale, agents de terrain fortement mobilisés et exposés à des situations de travail à risque et dans un contexte particulièrement anxiogène ;

Taux n° 3 : 600 euros : agents devant faire face à un surplus d'activité lié à leur mission principale, agents de terrain mobilisés exposés à des situations professionnelles à risque ; agents disponibles des services supports assurant le suivi administratif de la gestion de crise ;

Taux n° 4 : 200 euros : agents volontaires, disponibles et participant à la continuité du service public en fonction des besoins et assurant des missions considérées comme essentielles durant toute la période de confinement.

Montant prévisionnel à verser : 21 800 € répartis sur 30 agents et 5 services ou directions.

Le Conseil municipal, à la majorité :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon - Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 voix Contre *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a décidé le versement d'une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant la période de confinement total selon les modalités définies ci-dessus,
- Article 2 : a autorisé Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel, le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle,
- Article 3 : a précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2020.

E – ÉVÉNEMENTIEL - FÊTES ET CÉRÉMONIES - JUMELAGE - ENVIRONNEMENT

1) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LE TÉLÉTHON 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (33 voix) :

- Article 1 : a décidé d'attribuer une subvention de 3200 € au Téléthon,
- Article 2 : a confirmé que les crédits sont prévus au budget communal 2020.

2) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION 2020 À L'ASSOCIATION HUBERT GOUIN "ENFANCE ET CANCER"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (33 voix) :

- Article 1 : a décidé d'attribuer une subvention de 730 € à l'Association Hubert Gouin "Enfance et Cancer",
- Article 2 : a confirmé que les crédits sont prévus au budget communal 2020

3) CONVENTION DE PRÊT OCCASIONNEL DE MATÉRIELS ET DE VÉHICULES AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (33 voix) :

- Article 1 : a annulé et a remplacé la délibération du Conseil municipal n°17-056 du 30 juin 2017 approuvant les termes de la précédente convention devenue caduque,
- Article 2 : a approuvé les termes de la convention de prêt occasionnel de matériel et de véhicule aux associations,
- Article 3 : a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention et tous les documents s'y rattachant.

F – SPORTS

1) ADHÉSION DE LA VILLE D'AUBERGENVILLE À L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a approuvé l'adhésion de la Commune à l'association ANDES moyennant une cotisation annuelle de 232 € au 31 décembre 2020 et la désignation de M. Carlos SOARES pour le représenter au sein de cette instance,
- Article 2 : a dit que la dépense sera inscrite au BP 2021,
- Article 3 : a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents nécessaires.

G – TECHNIQUES

1) AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LA MODIFICATION DE LA FAÇADE DU LOCAL COMMERCIAL SITUÉ 9 PLACE DE L'ÉGLISE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à déposer pour la commune d'Aubergenville, une déclaration préalable de travaux pour la modification de la façade du local commercial situé 9 place de l'Église,
- Article 2 : a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des documents y afférents.

G – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Que fait la commune au regard de la situation sociale dégradée sur la Ville engendrée par la crise économique et sanitaire ?

Prochain Conseil municipal le 3 février 2021 à 20 heures.

Fin à 22h

La Secrétaire de Séance,



The image shows the official seal of the Municipality of Aubergenville, Yvelines, which is circular and contains a central emblem. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to read 'S. Padiou'.

Sylvia PADIOU.